

Votants : 97

Convocation du Conseil de Communauté :

le 14 septembre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 25 septembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2012

FINANCES– DEMANDE DE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A LA VILLE DE NIORT POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ENSEMBLE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE EN VUE DE LA MUTUALISATION DES ATELIERS GARAGE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Michel GUIGNARD, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Pilar BAUDIN à Virginie LEONARD, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Amaury BREUILLE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Anne LABBE à Maryvonne ARDOUIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Elisabeth BEAUVAIS, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Josiane METAYER à Jean-Louis SIMON, Franck MICHEL à Hüseyin YILDIZ, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUEX, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Christophe POIRIER à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Rose-Marie NIETO, Denis THOMMEROT à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Patrick BERNACCHI par Michel GUIGNARD

Titulaires absents :

Jérôme BALOGE, Alain CHAUFFIER, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Christiane PINEAU

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Gilbert BARANGER, Marie-Christelle BOUCHERY, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Sylvette RIMBAUD, Denis THOMMEROT

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120924-C24-09-2012-DE
Date de télétransmission : 01/10/2012
Date de réception préfecture : 01/10/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 SEPTEMBRE 2012

FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A LA VILLE DE NIORT POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ENSEMBLE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE EN VUE DE LA MUTUALISATION DES ATELIERS GARAGE

Monsieur **Rabah LAICHOIR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu :

- L'article L 5216-5 (VI) du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que des subventions d'équipement peuvent être versées entre une Communauté d'Agglomération et ses communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil de Communauté et des Conseils Municipaux concernés. Le montant total de la subvention d'équipement ne peut excéder la part du financement assuré, hors subvention, par le bénéficiaire,
- La Loi 2010-1563 du 16 Décembre 2010 relative à la réforme des Collectivités Locales approfondissant les dispositifs de mutualisation entre les collectivités, la création de services communs et la mutualisation des services fonctionnels, en dehors de tout transfert de compétence est désormais possible,

Considérant :

- que dans le cadre de la restructuration du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie, la Ville de Niort a fait le choix de ne conserver sur le site que les ateliers bâtiments,

Il a donc été envisagé que l'atelier mécanique gérant le parc-auto et engins de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) pouvait être mutualisé avec cette même activité à la Communauté d'Agglomération de Niort, sur le site de l'ensemble technique communautaire,

Cependant, cette décision nécessite une extension des terrains et des aménagements de l'ensemble technique communautaire qui porterait le coût de cet équipement à 5 218 028 € H.T.

La Communauté d'Agglomération de Niort, sollicite une subvention d'équipement d'un montant de 420.000 € H.T. pour effectuer cette opération.

- Le plan de financement est le suivant :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.	
Travaux et aménagement	5 192 528	Ville de Niort	420 000
Acquisition foncière	25 500	Autofinancement	4 798 028
	5 218 028		5 218 028

- Les fonds seront versés de la manière suivante :

- 50 % au début des travaux (Ordre de service)
- 50 % à la fin des travaux.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Solliciter la Ville de Niort, pour l'octroi d'une subvention d'Equipement de 420 000 € H.T. représentant sa participation pour cette opération. Un complément de 100 000 € H.T. abondera ultérieurement le budget de la Régie des Déchets Ménagers pour l'impact sur la gestion des containers.
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents relatifs au versement de cette subvention d'Equipement.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 97
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Rabah LAICHOIR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120924-C24-09-2012-DE
Date de télétransmission : 01/10/2012
Date de réception préfecture : 01/10/2012